|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **NATIONS**  **UNIES** | | **EP** |
|  | **Programme des Nations Unies pour l’environnement** | Distr.  GÉNÉRALE  UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/19  19 octobre 2021  FRANÇAIS  ORIGINAL : ANGLAIS |

COMITÉ EXÉCUTIF   
 DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS   
 D’APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quatre-vingt-huitième réunion

Montréal, 15-19 novembre[[1]](#footnote-1)

**RAPPORT GLOBAL D’ACHÈVEMENT DE PROJETS DE 2021**

**Contexte**

# Au fil du temps, le Comité exécutif examine régulièrement la question des rapports d’achèvement de projets (RAP) en souffrance. À sa 87e réunion, le Comité a entre autres exhorté les agences bilatérales et d’exécution à soumettre à la 88e réunion les rapports d’achèvement de projets (RAP) en souffrance pour des accords pluriannuels et des projets individuels, ou bien à exposer les raisons pour lesquelles ces rapports n’ont pas pu être soumis. Il a également exhorté les agences principales et de coopération à coordonner étroitement leurs travaux en vue de finaliser leurs sections des RAP, afin de permettre à l’agence d’exécution principale de les remettre aux dates prévues (décision 87/25 (b) et (c)).

# En application de la décision 87/25(b) et (c), la liste de tous les RAP à remettre a été envoyée le 5 août 2021 aux agences bilatérales et d’exécution. La nouvelle liste contenant les RAP en suspens et ceux dus pour 2022, conformément aux rapports périodiques mis à jour, a été envoyée le 12 octobre 2021 aux agences bilatérales et aux agences d’exécution.

Rapports d’achèvement de projets reçus pour des accords pluriannuels

# Sur les 212 accords pluriannuels achevés, les agences bilatérales et d’exécution ont remis 204 rapports d’achèvement de projets (RAP) avant la 88e réunion, laissant 8 rapports en instance, comme l’indique le tableau 1. La liste des 5 RAP remis après la 87e réunion figure à l’annexe I au présent rapport.

# **Tableau 1. Vue d’ensemble des RAP pour des accords pluriannuels**

| **Agence**  **principale** | **Achevés** | **Reçus avant la 87e réunion** | **Reçus après la 87e réunion** | **En instance** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Canada | 3 | 3 | 0 | 0 |
| France | 6 | 6 | 0 | 0 |
| Allemagne | 10 | 9 | 0 | 1 |
| Japon | 1 | 1 | 0 | 0 |
| PNUD | 46 | 44\* | 1 | 1 |
| PNUE | 62 | 61\*\* | 1 | 0 |
| ONUDI | 58 | 57 | 0 | 1 |
| Banque mondiale | 26 | 18 | 3 | 5 |
| **Total** | **212** | **199** | **5** | **8** |

# \* Le PNUD a remis en plus un RAP pour un projet d’accord pluriannuel en cours.

\* Le PNUE a remis en plus un RAP pour un projet d’accord pluriannuel en cours.

# Une analyse du montant global des décaissements, des SAO éliminées et des retards dans la finalisation des cinq RAP pour des accords pluriannuels est résumée au tableau 2.

# **Tableau 2. Vue d’ensemble du budget, des SAO éliminées et des retards dans les RAP soumis pour les accords pluriannuels après la 87e réunion**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Agence principale** | **Fonds pour des accords pluriannuels ($US)** | | **Élimination**  **(tonnes PAO)** | | **Retards moyens (en mois) [[2]](#footnote-2)** |
| **Approuvés** | **Décaissés** | **Approuvée** | **Réelle** |
| PNUD | 9 441 674 | 7 890 283 | 135 | 131 | 0 |
| PNUE | 475 000 | 438 002 | 5.8 | 2.9 | 0 |
| Banque mondiale | 173 500 000 | 173 500 000 | 124 741\* | 144 599\* | 11 |
| **Total général** | **183 416 674** | **181 828 285** | **124 882** | **144 733** | **6,6** |

\* L’élimination totale indiquée pour la Banque mondiale comprend une élimination de la production dont 82 222 tonnes PAO approuvées et 93 799 tonnes PAO réelles, respectivement éliminées.

**Raisons des retards**

Plans de gestion de l’élimination des HCFC (PGEH)

# Des problèmes administratifs, tels que des retards dans la signature de l’accord, les longs processus administratifs pour l’approbation de certains projets et leur enregistrement auprès des ministères concernés, étaient des raisons de retards fréquemment indiquées. Dans la région Asie-Pacifique, le problème a été résolu grâce à la dotation rapide en personnel de l’unité du Protocole de Montréal du PNUD, qui a assuré la supervision nécessaire du projet.

# 6. Les problèmes de mise en œuvre de projet étaient principalement dus à un défaut de conception du projet, comme l’annulation d’activités qui n’ont pas pu être mises en œuvre, ce qui a entraîné une réaffectation des fonds aux activités de formation ; ou le manque de composants sur le marché mondial (tels que des compresseurs ou des valves d’expansion) et des coûts d’exploitation très élevés qui ont retardé le lancement des reconversions au HFC-32. Lorsque les conditions du marché se sont améliorées, les entreprises ont pu démarrer la production d’équipements de réfrigération et de climatisation à base de HFC‑32 et approvisionner le marché local.

# La communication limitée entre l’agence d’exécution et les ministères, et le désaccord sur le mécanisme des acquisitions ont entraîné des retards dans un projet. Le ministère de l’Environnement considérait les fonds du projet comme faisant partie intégrante de ses ressources et pensait qu’il était responsable des processus d’acquisition conformément aux réglementations gouvernementales. Il a indiqué que l’agence d’exécution a organisé l’achat des biens sans l’approbation du gouvernement en violation de l’accord qu’ils avaient signé. L’agence d’exécution était pour sa part tenue de se conformer aux règles internes d’acquisition. Ce problème a entraîné d’importants retards dans la signature du document de projet. Pour limiter le retard, l’agence d’exécution a commencé les processus d’appel d’offres et la documentation se rapportant à l’acquisition des équipements du projet.

# D’autres retards étaient dus à la rotation du personnel entraînant une perte des connaissances des institutions et à des retards de transport dans la livraison des équipements dans le pays.

# Plan sectoriel des halons

# Le déménagement et la rénovation d’un institut de recherche ont retardé l’achèvement de deux activités techniques et de deux initiatives spéciales, et un problème technique dans l’équipement livré par le fournisseur a retardé l’achèvement du plan sectoriel.

# De plus, après 2010, un producteur local est resté avec un stock important de halons, car ces stocks produits avant 2010 avaient été classés comme « SAO nouvellement produites » et ne pouvaient pas être exportés après cette année-là vers d’autres pays visés à l’article 5. Le projet a été achevé en 2011 et le RAP, soumis en 2021, ne fournit pas d’informations sur le sort de ce stock.

# Agents de transformation

# Les retards dans le plan sectoriel des agents de transformation étaient dus à la soumission tardive par les entreprises du rapport d’achèvement du sous-projet. Une fois les rapports soumis et les derniers paiements effectués, le projet a été achevé de manière satisfaisante.

# **Enseignements tirés**[[3]](#footnote-3)

# Les rapports d’achèvement de projets pour des accords pluriannuels ont identifié des domaines susceptibles d’amélioration dans, entre autres, la communication, les mécanismes de certification, le recueil des données et le renforcement des capacités, la prise en compte des coûts dans l’adoption de nouvelles technologies, l’augmentation des ressources pour la recherche et développement (R&D) liée à l’élimination et à la transition en matière de technologie, comme décrit ci-dessous.

PGEH

# L’importance de plans d’approvisionnement solides et adaptatifs, l’existence d’une équipe de consultants techniques travaillant sur une longue période pour soutenir la mise en œuvre, et le renforcement de la coopération avec l’association de réfrigération représentent des éléments clés pour assurer la réussite de la mise en œuvre des PGEH.

# Les exigences essentielles pour réussir la mise en œuvre des PGEH comprennent un système de certification efficace pour les techniciens, un mécanisme solide de recueil de données, l’adaptation des besoins de formation aux nouveaux défis survenant lors de la mise en œuvre. Par exemple, l’intégration des considérations du Protocole de Montréal dans les programmes des écoles de formation des agents des douanes et des inspecteurs de l’environnement pourrait favoriser la durabilité de l’élimination des HCFC. Ce seront des aspects importants à garder à l’esprit lors de la mise en œuvre de l’Amendement de Kigali.

# Les enseignements tirés des PGEH soulignent également l’importance de tenir compte, lors de la conception et du lancement de la mise en œuvre du projet, de la chaîne d’approvisionnement mondiale des produits de remplacement et de leurs composants. Par exemple, un projet sur l’adoption du HFC-32 a mis en avant la dépendance à l’égard des importations des composants des équipements de réfrigération et de climatisation ainsi que l’insuffisance des marchés mondiaux pour la fourniture de composants à base de HFC-32. Les petites et moyennes entreprises de mousse sont confrontées à des choix limités dans le cadre de l’adoption de technologies de remplacement appropriées ; cet aspect s’est révélé particulièrement important lors de la prise en main des problèmes d’inflammabilité de la technologie de remplacement ou lorsque des coûts d’investissement élevés sont nécessaires pour adapter les mesures de sûreté et de sécurité à l’adoption de la technologie du cyclopentane, ou du fait de la disponibilité limitée et du prix élevé des polyols prémélangés à base de HFO.

# Un autre enseignement en vue d’une mise en œuvre réussie du projet tient à la nécessité d’établir un dialogue continu et ouvert avec les parties prenantes pour favoriser la transparence de la mise en œuvre et communiquer efficacement sur les défis de la chaîne d’approvisionnement mondiale. L’échange d’informations entre les entreprises (nationales et internationales) est important pour sensibiliser et améliorer l’efficacité des processus. Une fois établies, un certain nombre d’entreprises ont acquis suffisamment de confiance pour continuer à participer au projet. De même, dans certains cas, l’échange d’expériences entre les pays visés à l’article 5 et ceux non visés par cet article était important pour soutenir la mise en place du programme de certification des techniciens. Il en va de même pour l’échange d’expériences entre parties prenantes du secteur privé, en vue d’apporter la confiance nécessaire au lancement des programmes. Les réseaux créés dans le cadre du projet doivent être maintenus et renforcés.

# A l’inverse, le manque de communication adéquate entre une agence d’exécution et les parties prenantes du projet a été à l’origine de malentendus importants, qui dans un cas ont entraîné le changement d’agence d’exécution dans la phase suivante du projet. Il semble également nécessaire de clarifier le niveau de délégation d’autorité au représentant local de l’agence d’exécution en vue de renforcer l’efficacité des processus de mise en œuvre du projet. Les questions liées aux acquisitions doivent être bien définies dès la conception du projet afin d’éviter les retards potentiels dans la phase de mise en œuvre.

Plan sectoriel des halons et des agents de transformation

# Un enseignement à retenir est l’approche du plan sectoriel qui a permis à un pays de réaliser des projets compte tenu de sa situation intérieure. De nombreuses activités d’assistance technique et d’activités spéciales ont été réalisées, soutenues par des procédures de gestion et des mécanismes de fonctionnement précis, assurant un processus d’élimination en douceur.

# Le concept d’approbation de principe avec le Fonds multilatéral d’un plan sectoriel global comportant des tranches annuelles initiales était important pour le pays et l’industrie. En effet, le fait de connaître le montant du financement total et des tranches annuelles a permis à l’industrie de planifier l’élimination de manière plus rentable et a limité les impacts tant au niveau national qu’au niveau de l’entreprise. En raison de la durée du plan sectoriel, il était important que le pays ait la flexibilité d’utiliser le financement pour des activités d’élimination des SAO. Une bonne coopération et une bonne communication entre les parties prenantes ont été un facteur clé de réussite, notamment grâce à l’assistance de l’agence d’exécution dans la préparation du programme annuel, la vérification de projet, l’élaboration des politiques et la gestion du projet.

# La préparation de projet a joué un rôle important dans le projet de recyclage des halons, qui devait s’appuyer sur des halons récupérés et régénérés pour couvrir les futures demandes d’utilisations critiques telles que celles de l’aviation civile. Afin de mieux comprendre la disponibilité potentielle des halons, le pays a mené un certain nombre d’études. La mise en place d’un système national de recyclage et de gestion des halons a été l’une des activités les plus importantes décrites dans le plan d’élimination du secteur.

# Dans un projet, la fermeture de l’usine était techniquement la seule approche pour l’élimination de l’agent de transformation, une SAO, du fait de la non-disponibilité d’une technologie de remplacement, ce qui a entraîné une perte pour les entreprises sur le marché de la production. Aucune voie de transfert de technologie n’a été mise en place entre les pays visés à l’article 5 et les pays non visés par cet article concernant les technologies de remplacement pour l’élimination du CTC en tant qu’agent de transformation ; en conséquence, les entreprises du pays n’ont que des approches d’élimination limitées et sont confrontées à de grandes incertitudes dans la mise en œuvre de l’élimination du CTC. Une entreprise faisait exception et a choisi la technologie de contrôle des émissions, basée sur sa technologie interne, mais a déployé des efforts considérables pour atteindre l’objectif final, n’ayant reçu aucune aide officielle d’entreprises étrangères ou d’experts en matière d’échanges technologiques. Étant donné que les technologies de substitution ne sont pas disponibles pour tous les produits et que les technologies étrangères sont protégées par des brevets et ne sont pas transférables, une R&D locale aurait été nécessaire pour l’élimination de la SAO agent de transformation ; pays aurait ainsi apprécié de pouvoir utiliser une partie des fonds pour soutenir les activités de R&D nécessaires.

# L’objectif du plan sectoriel des agents de transformation (phase II) était l’élimination du CTC utilisé dans des applications d’agent de transformation qui avaient été ajoutées depuis l’approbation de la phase I. Le pays a convenu qu’il ne demanderait plus d’assistance si des applications de transformation supplémentaires étaient ajoutées à la liste, mais utiliserait à la place le financement du plan sectoriel de la phase II et ses propres fonds pour l’élimination progressive de ces applications. Par exemple, les résidus à haut point d’ébullition de la production de CTC contiennent une certaine quantité de CTC qui ont été utilisés à d’autres fins et vendus à des entreprises de gestion des déchets en vue de leur destruction. Il a été décidé que le CTC ne pouvait pas être vendu et devait être détruit en interne. Afin de s’assurer que tous les producteurs de CTC disposaient de la capacité de destruction interne nécessaire, un financement de la phase II du plan sectoriel leur a été proposé pour adapter la capacité de destruction existante ou pour mettre en place de nouvelles installations de destruction.

RAP reçus pour des projets individuels

# Sur un total de 1 863 projets d’investissement achevés, les agences bilatérales et d’exécution ont remis 1 854 RAP, faisant qu’il reste neuf RAP en suspens, comme l’indique le tableau 3.

**Tableau 3. RAP remis pour des projets d’investissement**

| **Agence** | **Achevés** | **Reçus avant la**  **87e réunion** | **Reçus après la**  **87e réunion** | **En suspens** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Canada | 2 | 0 | 0 | 2 |
| France | 13 | 13 | 0 | 0 |
| Allemagne | 20 | 19 | 0 | 1 |
| Italie | 11 | 11 | 0 | 0 |
| Japon | 6 | 6 | 0 | 0 |
| Espagne | 1 | 1 | 0 | 0 |
| Royaume-Uni de Grande Bretagne et d’Irlande du Nord | 1 | 1 | 0 | 0 |
| États-Unis d´Amérique | 2 | 2 | 0 | 0 |
| PNUD | 898 | 897 | 0 | 1 |
| ONUDI | 452 | 449 | 0 | 3 |
| Banque mondiale | 457 | 455 | 0 | 2 |
| **Total** | **1 863** | **1 854** | **0** | **9** |

# Sur les 1 264 projets ne portant pas sur des investissements[[4]](#footnote-4) menés à bien, les agences bilatérales et d’exécution ont soumis 1 234 rapports d’achèvement de projets, faisant qu’il reste 30 RAP en souffrance, comme l’indique le tableau 4.

**Tableau 4. RAP remis pour des projets ne portant pas sur des investissements**

| **Agence** | **Achevés** | **Reçus avant la 87e réunion** | **Reçus après la 87e réunion** | **En suspens** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Canada | 57 | 57 | 0 | 0 |
| France | 34 | 34 | 0 | 0 |
| Allemagne | 62 | 60 | 1 | 1 |
| Japon | 17 | 17 | 0 | 0 |
| Portugal | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Fédération de Russie | 1 | 0 | 1 | 0 |
| PNUD | 299 | 295 | 0 | 4 |
| PNUE | 498 | 472 | 11 | 15 |
| ONUDI | 160 | 154 | 0 | 6 |
| Banque mondiale | 44 | 41 | 0 | 3 |
| Autres[[5]](#footnote-5) | 91 | 91 | 0 | 0 |
| **Total** | **1 264** | **1 221** | **13** | **30** |

# La liste des projets ne portant pas sur des investissements reçus après la 87e réunion figure à l’annexe II au présent document. Les résultats cumulés pertinents pour le décaissement, l’élimination réelle et les retards sont indiqués au tableau 5.

# **Tableau 5. Vue d’ensemble du budget, des SAO éliminées et des retards dans les projets individuels soumis après la 87e réunion**

| **Agence** | **Nombre de projets** | **Financements (US $)** | | **Élimination**  **(tonnes PAO)** | | **Durée/retards moyens (mois) [[6]](#footnote-6)** | |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Approuvé** | **Décaissé** | **Approuvé** | **Réelles** | **Durée** | **Retards** |
| Allemagne | 1 | 30 000 | 30 000 | 0 | 0 | 31 | 13 |
| Fédération de Russie | 1 | 591 600 | 591 235 | 0 | 0 | 43 | 7 |
| PNUE | 11 | 330 000 | 275 770 | 0 | 0 | 26,18 | 0 |
| **Total** | **13** | **951 600** | **897 005** | **0** | **0** | **27,84** | **0** |

**Raisons des retards**

# Les rapports de vérification ont été retardés pour diverses raisons allant des restrictions de déplacement, du court délai pour effectuer la vérification, des informations incomplètes et de la classification erronée des codes du Système harmonisé (SH). Ces problèmes ont tous été résolus grâce à la coopération à l’échelon national entre les consultants, les agences d’exécution et les différentes parties prenantes.

# En raison des restrictions de voyage dues à la pandémie de COVID-19, un auditeur n’a pas pu se rendre dans le pays pour organiser des réunions en présentiel pour y rencontrer les parties prenantes et vérifier les documents originaux. L’UNO a facilité des réunions virtuelles entre l’auditeur et les parties prenantes, s’est coordonné avec eux et a envoyé par courrier électronique à l’auditeur toutes les informations et documents requis.

# Un pays a mentionné que le délai imparti entre la réception des informations de 2019 émanant des parties prenantes (par ex., les douanes) et la date de soumission du rapport de vérification en 2020, aux fins d’examen par le Secrétariat pour étudier la demande de tranche suivante, était trop court étant donné la quantité d’informations à examiner. Des retards étaient ainsi inévitables. Le calendrier était un problème pour l’auditeur chargé d’effectuer simultanément quatre vérifications dans les Pays insulaires du Pacifique (PIP) afin de maintenir la cohérence de la validation et de l’analyse des données de consommation. Certaines vérifications avaient lieu dans les PIP pour la première fois, ce qui a entraîné des retards en raison du manque d’expérience des parties prenantes et de la nécessité de bien comprendre la portée et les détails de la coopération requise. Dans certains pays, le Service des douanes et de la protection des frontières n’a pas été en mesure de fournir une déclaration en douane en raison des lois sur la confidentialité ; des documents manquants ou bien des informations incomplètes ou insuffisantes ont été présentées dans les rapports initiaux ; des retards dans la récupération des données du Système automatisé de gestion des douanes (SYDONIA) étaient dus à une mauvaise classification des codes du système harmonisé (SH) ; et des déclarations en douane des expéditions n’avaient pas été documentées par l’UNO.

# Un projet d’assistance technique visant à créer des centres d’excellence a connu des retards de mise en œuvre en raison des difficultés d’identification et de remplacement des bénéficiaires pour le centre d’excellence régional et des longs processus d’appel d’offres y afférents. D’autres retards découlaient des réformes politiques internes qui ont empêché le lancement de certaines activités et le transfert de fonds en temps voulu.

# **Enseignements tirés**[[7]](#footnote-7)

# Les enseignements récurrents découlaient, entre autres : des besoins de communication, de classification des données et de formation ; des nouveaux projets avec des parties prenantes manquant d’expérience ; des restrictions de voyage ; de l’application des réglementations ; et de la nécessité d’une évaluation approfondie de la situation d’ensemble et des besoins du pays.

# Rapport de vérification

# Les rapports de vérification contenaient une série de recommandations pour les projets en cours et à venir et de nombreux rapports ont soulevé le problème des restrictions de voyage. Ces restrictions ont ralenti le processus et entravé la collecte des données. Les divergences dans la communication des données ont été résolues grâce à une coopération et une communication renforcées avec les parties prenantes concernées et une coordination prise en main par l’UNO, ce qui a permis au vérificateur de mener à bien sa mission.

# Un rapport mentionne les changements fréquents de personnel, notamment au service des douanes, entraînant au sein de ce dernier un manque d’homologue de l’UNO en mesure d’assurer le suivi nécessaire dans le temps. Ce rapport recommandait que les institutions gouvernementales responsables établissent des mécanismes permettant de maintenir des filières de communication permanentes indépendamment de la rotation du personnel.

# Le rapprochement périodique des données issues de différentes sources est important pour communiquer avec précision les données de consommation du pays. Trois pays ont mentionné que bien qu’ils aient mis en œuvre l’exigence de déclaration après dédouanement conformément à la recommandation de la vérification précédente, ceci ne s’appliquait qu’aux expéditions documentées par l’UNO. Le processus de vérification a identifié des déclarations d’expédition manquantes du service des douanes, qui n’ont pas été prises en compte par l’UNO. L’un des pays a indiqué que l’enregistrement des données douanières était en train de passer à un système en ligne, ce qui faciliterait à l’avenir le rapprochement des données.

# Le rapport de vérification a recommandé à un gouvernement d’appliquer le système de quotas et d’autorisations d’importation, et de sanctionner les importateurs qui ne respectent pas la réglementation.

# Centre d’excellence

# Il est nécessaire d’évaluer en profondeur la situation du pays dans la conception du projet lors des phases de démarrage. Par exemple, le manque d’écoles de formation professionnelle et d’universités, de spécialistes qualifiés, de sources de cofinancement ainsi que l’instabilité politique temporaire dans un pays donné au moment de la mise en œuvre du projet peuvent entraîner des retards de mise en œuvre importants. Il est nécessaire d’inclure ces facteurs dans le cadre de la gestion des risques lors de la phase de conception de la proposition de projet.

# Un autre enseignement soulignait l’importance de la formation des utilisateurs finaux (c’est‑à‑dire les propriétaires de systèmes de réfrigération et les clients potentiels) à la mise en œuvre de projets futurs similaires, car ils représentent les véritables décideurs sur les marchés locaux.

# Dans un cas, le projet de centre d’excellence a été approuvé avec un budget réduit de plus de 30 pour cent par rapport au budget initial proposé. Selon l’agence bilatérale, cette réduction a entraîné une diminution du nombre de techniciens formés ; l’agence bilatérale a suggéré que ces fonds soient alloués dans la phase II du projet et qu’ils puissent être directement prélevés sur la contribution du pays au Fonds multilatéral.

# **RAP pour des accords pluriannuels et autres RAP en suspens**

# Le Secrétariat prend note avec satisfaction des efforts déployés par certaines agences bilatérales et d’exécution pour résorber le retard pris par les RAP en souffrance. Les listes de rapports d’achèvement de projets en souffrance figurent aux Annexes III à V. Le Secrétariat souligne à nouveau l’importance de remettre tous les RAP en souffrance, en particulier ceux correspondant à la phase I du PGEH, ces rapports étant obligatoires pour l’approbation de la phase II[[8]](#footnote-8).

# **RECOMMANDATION**

# Le Comité exécutif pourrait envisager :

## De prendre note du rapport global d’achèvement de projets (RAP) 2021, figurant dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/88/19 ;

## D’exhorter les agences bilatérales et d’exécution à soumettre à la 90e réunion les rapports d’achèvement de projets en souffrance concernant des accords pluriannuels et des projets individuels, ou bien d’exposer les raisons pour lesquelles ces rapports n’ont pas pu être soumis ;

## D’exhorter les agences principales et de coopération à coordonner étroitement leurs travaux pour finaliser leurs sections des RAP, afin de permettre à l’agence d’exécution principale de remettre les RAP complets aux dates prévues ;

## D’exhorter les agences bilatérales et d’exécution lors de la soumission de leurs RAP, à communiquer des enseignements tirés clairs et pertinents, en vue de recommandations concrètes pour l’amélioration de la mise en œuvre future de projets ou la reproductibilité de bonnes pratiques ; et

## D’inviter toutes les personnes impliquées dans la préparation et la mise en œuvre des accords pluriannuels et des projets individuels, à tenir compte le cas échéant des enseignements tirés des RAP lors de la proposition et de la mise en œuvre de futurs projets.

## **Annex I**

**MYA PCRs RECEIVED**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Country** | **MYA sector** | **Lead agency** | **Cooperating agencies** |
| China | Halon | World Bank |  |
| China | Process agent (phase I) | World Bank |  |
| China | Process agent (phase II) | World Bank |  |
| Democratic Republic of the Congo (the) | HCFC phase-out plan (stage I) | UNEP | UNDP |
| Indonesia | HCFC phase-out plan (stage I) | UNDP | UNIDO/World Bank/Australia |

**Annex II**

**INDIVIDUAL PCRs RECEIVED**

| **Code** | **Agency** | **Project Title** |
| --- | --- | --- |
| COI/PHA/80/TAS/26 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan |
| DJI/PHA/80/TAS/24 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan |
| EUR/REF/76/DEM/16 | Russian Federation | Development of a regional centre of excellence for training and certification and demonstration of low-global warming potential alternative refrigerants |
| GAB/PHA/80/TAS/35 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan |
| LAO/PHA/82/TAS/32 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan |
| MON/PHA/82/TAS/28 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan |
| NEP/PHA/82/TAS/39 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan |
| SAM/PHA/82/TAS/22 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan |
| SOI/PHA/82/TAS/15 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan |
| TOG/PHA/80/TAS/31 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan |
| TON/PHA/82/TAS/14 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan |
| TTR/PHA/82/TAS/14 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase-out management plan |
| ZIM/PHA/75/TAS/52 | Germany | Verification report for stage I of HCFC phase-out management plan |

**Annex III**

**OUTSTANDING INDIVIDUAL PCRs**

| **Project Number** | **Agency** | **Project Title** |
| --- | --- | --- |
| ALB/PHA/82/TAS/37 | UNIDO | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| ARM/PHA/84/TAS/23 | UNDP | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| ASP/REF/76/DEM/59 | UNEP | Promoting alternative refrigerants in air-conditioning for high ambient countries in West Asia (PRAHA-II) |
| BKF/PHA/84/TAS/40 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| BOT/PHA/80/TAS/20 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| BZE/PHA/82/TAS/35 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| CPR/ARS/56/INV/473 | UNIDO | Sector plan for phase-out of CFCs consumption in Metred‑Dose Inhalers sector |
| CUB/PHA/82/TAS/60 | UNDP | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| DOM/REF/81/INV/64 | Canada | Conversion of a commercial refrigerator manufacturing line at Fábrica de Refrigeradores Comerciales, SRL (FARCO) from HFC-134a and R-404A to propane (R-290) as refrigerant |
| ERI/PHA/82/TAS/17 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| FIJ/PHA/82/TAS/35 | UNDP | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| GAM/PHA/82/TAS/36 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| GBS/PHA/82/TAS/25 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| GLO/REF/47/DEM/268 | World Bank | Global chiller replacement project (China, India, Indonesia, Malaysia and Philippines) |
| GLO/SEV/47/TAS/269 | Portugal | Communication and cooperation support to Portuguese speaking countries (Angola, Cape Verde, East Timor, Guinea Bissau, Mozambique and Sao Tome and Principe) |
| GLO/SEV/63/TAS/309 | World Bank | Resource mobilization for HCFC phase-out co-benefits study |
| IND/HAL/34/INV/315 | World Bank | Halon production and consumption sector phase out plan |
| JOR/FUM/29/INV/54 | Germany | Complete phase-out of the use of methyl bromide in Jordan |
| JOR/PHA/38/INV/77 | World Bank | National ODS phase-out plan: aerosol, foam, MAC service and solvent sectors |
| JOR/REF/81/INV/103 | UNIDO | Conversion of large commercial unitary roof top air‑conditioning units of up to 400kW manufacturing facility from HFC (R134a, R-407C, R-410A) to propane R‑290 as refrigerant at Petra Engineering Industries Co. |
| LEB/REF/81/INV/03+ | UNIDO | Conversion from HFC-134a and HFC-404A to R-600a and R‑290 in domestic refrigeration at Lematic Industries |
| LIR/PHA/85/TAS/29 | Germany | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| MAG/PHA/82/TAS/31 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| MEX/REF/81/INV/187 | UNDP | Conversion of domestic refrigeration manufacturing facility from HFC-134a to isobutane as a refrigerant and conversion of compressors manufacturing facility from HFC-134a-based to isobutane-based at Mabe Mexico |
| MEX/REF/81/INV/188 | Canada | Conversion of domestic refrigeration manufacturing facility from HFC-134a to isobutane as a refrigerant and conversion of compressors manufacturing facility from HFC-134a-based to isobutane-based at Mabe Mexico |
| MLW/PHA/82/TAS/44 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| MOG/PHA/84/TAS/14 | UNIDO | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| NER/PHA/82/TAS/34 | UNIDO | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| ODS alternative surveys | World Bank | Survey of ODS alternatives at the national level |
| SAU/REF/76/DEM/28 | UNIDO | Demonstration project on promoting HFO-based low‑global‑warming potential refrigerants for air-conditioning sector in high ambient temperatures |
| SRL/PHA/82/TAS/51 | UNDP | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| STP/PHA/82/TAS/29 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| STV/PHA/77/TAS/24 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| SWA/PHA/80/TAS/24 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| TKM/PHA/82/TAS/14 | UNIDO | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| UGA/PHA/82/TAS/25 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| URT/PHA/82/TAS/38 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| YUG/PHA/82/TAS/49 | UNIDO | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |
| ZAM/PHA/82/TAS/35 | UNEP | Verification report on the implementation of the HCFC phase‑out management plan |

**Annex IV**

**OUTSTANDING PCRs BY DECISION**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Country** | **MYA Sector/Title** | **Lead agency and Cooperating agency** |
| Saudi Arabia | HCFC phase-out plan (stage I) | **UNIDO**/UNEP/Japan |

**Annex V**

**OUTSTANDING MYA PCRs**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Country** | **MYA Sector/Title** | **Lead agency and Cooperating agency** |
| Argentina | HCFC phase-out plan (stage I) | **UNIDO/**World Bank/Italy |
| Argentina | Production CFC | **World Bank** |
| Bahamas | CFC phase-out plan | **World Bank** |
| China | CFCs/CTC/Halon accelerated phase‑out plan | **World Bank**/United States of America |
| Costa Rica | HCFC phase-out plan (stage I) | **UNDP** |
| Philippines | CFC phase-out plan | **World Bank**/Sweden/UNEP |
| Viet Nam | Methyl bromide | **World Bank** |
| Yemen | Methyl bromide | **Germany** |

1. Les réunions et le processus d’approbation intersessions se dérouleront en ligne en novembre et en décembre 2021 à cause du coronavirus (COVID-19) [↑](#footnote-ref-1)
2. La moyenne totale est fondée sur le total des cinq RAP pour accords pluriannuels reçus, figurant à l’Annexe I.  [↑](#footnote-ref-2)
3. Des descriptions détaillées peuvent être consultées dans la base des données des RAP pour des accords pluriannuels, à l’adresse suivante : [http://www.multilateralfund.org/myapcr/search.aspx](http://www.multilateralfund.org/pcrmya/search.aspx) [↑](#footnote-ref-3)
4. Excluant la préparation de projet, les programmes de pays, les projets pluriannuels, le réseautage, les activités d’échange d’informations et les projets de renforcement des institutions. [↑](#footnote-ref-4)
5. Incluant les RAP achevés et reçus provenant des pays suivants : Afrique du Sud (1), Australie (25), Autriche (1), Danemark (1), Espagne (4), États-Unis d’Amérique (40), Finlande (5), Israël (2), Italie (1), Pologne (1), République tchèque (2), Suède (5) et Suisse (3). [↑](#footnote-ref-5)
6. La moyenne totale est fondée sur le total des 13 RAP individuels reçus.  [↑](#footnote-ref-6)
7. Les enseignements tirés des RAP individuels peuvent être consultés dans la base des données correspondante, à l’adresse suivante : <http://www.multilateralfund.org/pcrindividual/search.aspx> [↑](#footnote-ref-7)
8. (Décision 81/29). [↑](#footnote-ref-8)